

CONSULTATIONS

Q.—Les marguilliers doivent-ils nécessairement être des laïques ?
Un ecclésiastique.

R.—Non. La loi ne contient aucune disposition prohibitive à ce sujet, et les deux qualités d'ecclésiastique et de marguillier ne sont pas incompatibles. S'il en était autrement, la chose serait absurde, car les biens à administrer sont des biens de l'Eglise.

Le Concile de Trente (1) déclare que les Fabriciens peuvent être pris parmi les *laïques* ou les *ecclésiastiques*. Les ecclésiastiques qui ont d'ailleurs les autres qualités requises, peuvent donc être marguilliers dans la paroisse où ils ont leur domicile (2). Ainsi les vicaires peuvent être marguilliers comme les autres prêtres.

Je vous ferai observer que le curé est de droit le premier fabricant de sa paroisse.

PETITE CHRONIQUE

Nous accusons réception des annuaires du Séminaire de Chicoutimi et du collège de Lévis, pour l'année scolaire 1890-91. Pendant l'année qui vient de s'écouler, les classes des cours classique et commercial du Séminaire de Chicoutimi ont été fréquentées par 144 élèves, et les classes des mêmes cours au collège de Lévis ont été suivies par 350 élèves.

Mgr Korum, évêque de Trèves, vient de publier un mandement pour annoncer qu'une nouvelle Ostension de la Tunique sans couture de Notre Seigneur aura lieu cette année. Cette solennité commencera à la fin d'août et durera six semaines. Elle sera précédée d'un Triduum devant le Très Saint Sacrement exposé et d'un jour de jeûne. Bien qu'il n'y eût pas de chemins de fer, lors de la dernière Ostension, en 1844, un million cinq cent mille pèlerins se rendirent à Trèves.

Mgr. Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, sous le titre d'évêque Mosinopolis, a été sacré dans la cathédrale de Viviers le 28 juin dernier, par Monseigneur Bonnet. Le nouvel évêque, religieux de la congrégation des Oblats de Marie, n'avait

(1) Session XXII, ch. 9, *De Reform.*

(2) Sic: Mgr Désantels, *Manuel des Curés*, pages 24. *Boyer*, *Principes sur l'administration temporelle des Paroisses*, T. 1, pages 28 et 29. *L'Ami du Clergé*, vol. 6, pages 538 et 539.

L'opinion contraire enseignée par Jousse est généralement rejetée.